

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 39

Artikel: Menu du banquet de la paix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

250 membres de la ligue de la paix ont assisté au banquet de Lausanne.

Or, il suffirait que chacun de ces 250 membres convertît et amenât d'ici à l'année prochaine *un adhérent à la ligue*, mais un adhérent sérieux, sûr, irrécyclable avec la guerre.

Et que cette œuvre de prosélytisme se continuât dans les mêmes conditions pendant 20 ans.

Alors, la ligue de la paix compterait dans son sein tous les habitants de l'Europe (sauf les souverains.)

Thermes de Lessus, 22 sept. 1869. L. C.

Menu du banquet de la paix.

Premier service.

Potage humanitaire.
Truite à la Bonaparte, en sauce.
Fricandeau de Bismark.
Choucroûte du Deux décembre.
Côtelettes Rouher.
Pâtés au Sénat.

Second service.

Langue à la française. — Sauce piquante.
Rôti Napoléon, lardé de ministres.
Salade d'Eugénie, pommée.
Prince impérial au vinaigre.
Aigre-doux.

Troisième service.

Moniteur en ragoût.
Souverains en ragoût.
Armées en compôte.
Omelette aux mouchards.

Dessert.

Marmelade patriotique.
Crème à l'européenne.
Petites ambitions au cumin.
Tartelettes du pouvoir, au sucre.

Un mot sur le landamman Muret.

Jules Muret, de Morges, landamman du canton de Vaud, fut l'un des hommes les plus influents du premier gouvernement vaudois. A la science du jurisconsulte, il joignait toutes les qualités de l'homme d'Etat. C'est à lui que fut fréquemment confiée la conduite des affaires politiques les plus délicates. Talleyrand disait de lui: il voit plus clair de son œil que tous les autres avec leurs deux yeux.

Sa conversation, empreinte à la fois de bonhomie et de finesse, était celle d'un homme de beaucoup d'esprit; on en cite de nombreux traits. Un soir il arrive au théâtre et se place à côté de deux vieilles dames dont l'une dit à l'autre: « Eloigne-toi un peu de cet ogre. » Muret se tourne et leur dit: « Ne craignez rien, Mesdames, l'ogre ne mange que la chair fraîche. » Une autre fois, il représentait le canton de Vaud à la Diète, en 1815, après les Cent-Jours.

Les Vaudois passaient aux yeux des Confédérés pour bonapartistes. L'un de ses collègues, pour le narquer, lui demande ce que l'on disait au canton de Vaud de la dernière chute de Napoléon. « On dit, répond Muret, que ce serait le moment pour vous de lui rendre la belle tabatière qu'il vous a donnée jadis. »

Le Risoux.

Cette grande forêt que possède le canton de Vaud, sur les limites du département du Doubs, mesure 6511 poses et a une longueur de 7 lieues. La base du sol est le calcaire jurassique. On y rencontre des trous profonds ou baumes. L'une d'elles, nommée la *grande Baume*, est un gouffre d'une profondeur inconnue. Le sol végétal a une très légère profondeur. Le climat y est rude; les neiges s'y accumulent jusqu'à plus de 15 pieds et fondent tard au printemps. La saison de la végétation est fort courte et les arbres de 200 ans n'atteignent guère que les proportions acquises en 100 années dans les parties inférieures du Jura. Cette circonstance fait que le bois du Risoux a des veines d'une extrême finesse. Il est fort recherché pour la menuiserie. Dans un arrangement entre l'abbaye de St-Claude et les prémontrés du Lac-de-Joux, il fut stipulé que les défrichements faits de part et d'autre ne pourraient pas dépasser une limite convenue. Cette défense avait pour but d'empêcher les collisions qui auraient pu s'élever entre ces deux abbayes au sujet de la propriété du Risoux devenu frontière entre elles.

C'est grâce à ces réserves que cette magnifique forêt a passé presque en entier dans le domaine de l'Etat de Vaud, sans avoir subi les nombreux morcellements des autres forêts de la Vallée.

Pendant les incursions des Suédois en Franche-Comté (1637-1639), les Bourguignons se sauvaient en Suisse, emportant leurs objets les plus précieux. La tradition porte qu'ils en déposèrent une partie dans la forêt du Risoux et qu'il y a encore, en plusieurs endroits, de l'argent caché que ces malheureux ne purent retrouver lorsqu'ils rentrèrent dans leur pays après le départ des bandes ennemies.

Une noce de village.

(Tableau de mœurs du canton d'Argovie.)

Le soleil, à son lever, allait se montrer au-dessus des épaisses forêts qui couronnent le village. Au loin, on entendait les accords de la musique. Les jeunes gens commençaient à envahir la rue, tandis que les hirondelles bégayaient leur chanson matinale sous les toits du village. Tout annonçait une splendide journée du mois de mai. C'était un beau jour de fête, auquel le village préparait la plus joyeuse participation. Tandis que les plus jeunes s'efforcent d'élever, avec une longue tige de sapin, une barrière sur la rue, vers la dernière maison du côté de l'église, les plus âgés, munis de mortiers et de fusils, font entendre un feu roulant très vif sur la hautenr. Hommes, femmes et filles à marier, groupés devant les maisons, saluent les gens endimanchés qui se rendent à une maison située au pied du coteau. Comme d'habitude, il y a pluie de critiques et de quolibets. Mais aussi comment ne pas se mettre en train alors que le garçon